



Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Ilias Panchard déposée le 23 avril 2024

« Gabegie des transports publics les jours de match de football : les supporters-trices en font aussi les frais »

Lausanne, le 24 octobre 2024

Rappel de l'interpellation

« Les scènes se répètent lors de chaque journée où un match de football professionnel a lieu à Lausanne : des milliers d'habitant-e-s subissent les nuisances causées par les cortèges des supporters-trices « ultras ». Ces défilés non-autorisés entre la gare et les stades de la Pontaise ou de la Tuilière causent notamment de longues interruptions et déviations des transports publics (lignes 1, 3, 20 et 21).

Les quartiers du Nord-Ouest sont particulièrement touchés et cette situation s'avère très problématique pour de nombreuses familles, des personnes âgées ou en situation de handicap, limitées dans leurs déplacements pendant plusieurs heures.

Une pétition a été lancée par des habitant-e-s en février 2024. Intitulée « Pour une desserte en transports publics sans interruption les jours de match de football dans le nord de la Ville », elle demande « que des mesures soient mises en place pour assurer la desserte en transports publics de ces quartiers lors des jours de match ». Nous aurons donc l'occasion d'en reparler prochainement au Conseil communal. La présente interpellation aborde ainsi un sujet connexe.

En effet, les nuisances causées par ces « cortèges », en tête desquels figurent l'interruption et la déviation de plusieurs lignes de transports publics, touchent aussi fortement les nombreuses personnes se rendant au match en transports publics. De très nombreux bus sont retardés voire supprimés, que ce soit avant le match ou après. Les lignes de bus sont souvent saturées dans la demi-heure précédant le début du match et, après celui-ci, des centaines de supporters-trices se retrouvent en rade suite à des suppressions de bus, souvent non-communicuées. Un mauvais fonctionnement des transports publics les jours de match a de nombreuses conséquences négatives et seule la mise en place de mesures politiques concrètes et courageuses pourra réellement résoudre ces situations problématiques ».

Préambule

La Municipalité est consciente des perturbations engendrées par les traditionnels déplacements de supporters-trices des équipes adverses en ville de Lausanne et des nuisances qui en découlent pour les riverain-e-s et les supporters-trices locaux. Cette situation s'est encore accentuée pendant la saison footballistique 2023-2024 vu que, de manière inédite, deux équipes lausannoises évoluaient dans l'élite nationale.

En ce qui concerne la desserte en transports publics les jours de match, les tl ont une marge de manœuvre restreinte, mais ils mettent tout en œuvre pour offrir le maximum de



prestations aux personnes qui se rendent aux matchs en bus, ainsi que pour la population qui n'y va pas. Ils continuent activement à chercher des solutions pour améliorer la mise à disposition d'informations et la visibilité des alternatives lors des matchs, bien que l'offre reste importante et efficiente. Des solutions sont actuellement cherchées pour limiter les impacts sur la clientèle des transports publics et améliorer la desserte des habitant-e-s concerné-e-s.

Par ailleurs, une séance entre les tl, le Corps de police (CP) et le Comité de l'association de quartier des Plaines-du-Loup a eu lieu le 12 mars 2024 et a permis audit comité de mieux comprendre le contexte et les mesures mises en place afin de limiter les impacts sur la population lors des matchs. Il a notamment été mis en avant que la population avait la possibilité d'utiliser les lignes 1 et 21 qui sont déviées à cette occasion à l'avenue du Grey. Cette solution représente une alternative intéressante qui n'impacte que faiblement le temps de marche pour se rendre au prochain arrêt. Il est d'ailleurs prévu que l'Association de quartier relaye cette information auprès de ses membres.

Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Comment la Municipalité analyse-t-elle le fait que les supporters-trices sont aussi touché-e-s directement par les impacts négatifs des « cortèges d'ultras » ? A-t-elle pris ou envisagé des mesures spécifiques pour y remédier ?

Comme dit en préambule, la Municipalité est consciente des nuisances générées par le déplacement des supporters-trices. Elle travaille activement avec ses partenaires pour trouver les solutions les plus adéquates.

La Municipalité relève toutefois que, notamment lors de matchs à forte affluence, il est inévitable que les réseaux de transports soient impactés par le volume de spectateur-trice-s.

Question 2 : Comment la Municipalité analyse-t-elle les impacts d'une mauvaise desserte en transports publics les jours de match sur l'augmentation du trafic routier individuel motorisé ? Ne craint-elle pas que ces couacs répétés ne découragent les supporters-trices qui se rendent actuellement au stade en transports publics ?

Les lignes principalement concernées ne sont impactées que quelques dizaines de minutes avant et après le match, le temps du déplacement du cortège de supporters-trices sur le cheminement concerné. La perturbation est plus importante sur la ligne qui se trouve sur le tracé du cortège.

Il est dès lors faux d'affirmer que les lignes sont impactées durant plusieurs heures avant et après le match. Dès lors, la Municipalité ne pense pas que ce délai soit déterminant dans le choix de la modalité de transport pour les supporters-trices locaux.

Question 3 : La Municipalité a-t-elle plaidé cette cause au sein des tl p.ex. lors de récentes séances du conseil d'administration ? Une augmentation du nombre de bus les jours de match, notamment à la fin de ceux-ci, est-elle envisagée ?

Les discussions sont permanentes avec les tl. Ils travaillent en étroite collaboration avec le CP afin que les lignes soient impactées le plus tard possible et rétablies le plus tôt possible.

Chaque match représente une opération spéciale de grande envergure qui impacte le travail de plusieurs dizaines de collaborateurs et collaboratrices des tl. Chaque situation est analysée à des fins d'amélioration.

Il n'est pas prévu de mettre plus de bus sur le réseau. L'offre proposée présente une capacité adaptée, au regard de l'affluence moyenne enregistrée lors des matchs.

Question 4 : Comment la Municipalité explique-t-elle la suppression pure et simple des bus au départ de la Blécherette à la fin des matchs à la Tuilière ? Comment se fait-il qu'aucune communication efficace sur l'absence de bus ne soit effectuée par les tl laissant des centaines de supporters-trices sur le carreau ?

La suppression des bus au terminus de la Blécherette est une mesure qui prend effet généralement 30 minutes après la fin du match, principalement lors du départ du cortège des visiteuses et visiteurs. La desserte est maintenue le plus longtemps possible puis, lorsque la situation la rend indispensable, et sur ordre de la police, la prise en charge est déplacée au rond-point des Bossons. Cette mesure est communiquée par le speaker du stade à chaque match.

Toutes les informations sont disponibles sur les supports App tl et site internet (qui restent les meilleures sources d'informations en cas de situation exceptionnelle, comme les jours de match), du personnel tl aiguille le public vers cet arrêt, dès la sortie du stade à la hauteur de l'arrêt Blécherette et le personnel de sécurité déployé autour de la Tuilière connaît également ces informations.

Les tl examinent cependant encore des moyens d'améliorer cette information dans le stade ou par de la signalétique ad hoc.

Question 5 : Concernant les « ultras » de l'équipe adverse, est-il déjà arrivé lors de la saison 2023-2024 que ces derniers sortent du stade quelques minutes seulement après la fin du match ? Si oui, combien de fois et lors de quel(s) match(s) ?

Non, généralement, on observe un délai de minimum 30 minutes, ce qui permet aux spectatrices et spectateurs lambda de quitter le stade et de prendre les bus comme expliqué plus haut. Passé ce délai, ils/elles se déplacent à pied jusqu'aux Bossons, et du personnel tl renseigne cet état de fait aux usagères et usagers.

Question 6 : Les polices cantonale et communale, de concert avec la sécurité privée postée aux abords du stade, ne sont-elles pas en mesure de « maintenir » ces « ultras » au sein du stade au moins le temps qu'un nombre suffisant de bus au départ de la Blécherette puisse desservir le centre-ville et la gare ? Si ce n'est pas possible, quel est donc leur rôle sécuritaire sur place hormis accompagner par la main ces cortèges « d'ultras » sans rien faire ?

Oui, il est possible de faire une rétention des supporters-trices si nécessaire. D'une manière générale et comme relevé plus haut, le délai minimum de 30 minutes est la norme. S'il est arrivé qu'un cortège parte d'une manière anticipée de quelques minutes, c'est en raison de l'heure de départ du train spécial en gare.

Question 7 : La Municipalité est-elle consciente du fait que régulièrement des agent-e-s de police à moto, communaux ou cantonaux, déboulent à fond en descendant à travers la ville – notamment après la fin des matchs à la Tuilière – sans aucune raison apparente étant donné qu'à ce moment-là les supporters-trices « ultras » n'ont pas encore quitté le stade ?

Il s'agit de policières et policiers du maintien de l'ordre à moto et ils/elles ont pour mission de s'assurer du parcours emprunté et de détecter en amont tout-e fauteur-trice de troubles qui se prépareraient à perturber le cortège.

Question 8 : La Municipalité est-elle en contact avec les clubs lausannois à ce sujet – en particulier le FC Lausanne-Sport vu les difficultés des transports publics les jours de match depuis la Tuilière – afin de travailler à garantir une meilleure desserte en transports publics ?

Le dialogue avec les clubs est permanent sur les tous les aspects en lien avec les rencontres sportives, et notamment sur les mesures d'amélioration qui concernent l'accès aux infrastructures.

Question 9 : N'est-il pas contradictoire d'encourager les supporters-trices à se rendre au stade en transports publics si les mesures prises ne permettent pas leur utilisation fiable, efficace et sécurisée ? Une contribution des clubs à l'augmentation de la capacité des transports publics les jours de match est-elle envisageable ?

Comme expliqué ci-dessus, la Municipalité est consciente des perturbations générées. Elle relève toutefois que des actions significatives sont entreprises pour limiter les nuisances au strict minimum et l'information à la population est garantie en tout temps grâce aux applications mobiles des tl ainsi qu'aux informations données par les diverses intervenantes et divers intervenants autour du stade.

Ces perturbations n'ont pas de caractère inédit puisque, lors de chaque match de grande envergure, elles sont observables, comme pour d'autres manifestations sportives ou populaires ayant lieu sur le territoire communal.

Dès lors, les usager-ère-s peuvent intégrer ceci dans leur planification et, sans consentir d'efforts disproportionnés, adapter leur déplacement en tenant compte de ces éléments. Ce que font, par ailleurs, les usager-ère-s de transports individuels motorisés, ces derniers étant également soumis aux mêmes restrictions de circulation en lien avec les dispositifs de sécurité.

La solution de l'utilisation des transports publics reste très concurrentielle lors de forte affluence, particulièrement si l'on tient compte, en plus des temps de trajet, des problématiques liées au stationnement de la mobilité individuelle et des temps de trajet pédestre subséquents.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Ilias Panchard.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 24 octobre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

